

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 51 (1954)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Technique apicole ; Échos de partout

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

zygotes sont capables de se développer, les œufs homozygotes, c'est-à-dire d'hérédité pure ne pouvant éclore. Ceci aurait comme conséquence qu'une reine hétérozygote, donc capable de pondre deux sortes d'ovules (a) et (A), qui s'accouplerait avec un faux-bourdon ayant les mêmes facteurs héréditaires (A par exemple) ne verrait que le 50 % de ses œufs éclore (aA), le reste étant incapable de se développer, la combinaison AA étant mortelle. Résultat : la colonie reste très faible. Par contre, si la reine et le faux-bourdon ont des facteurs héréditaires différents, ce qui est le cas lors du croisement entre sang étranger, les œufs fécondés sont hétérozygotes et par conséquent tous capables de se développer normalement. Une telle reine serait donc à la tête d'une belle colonie avec un beau nid à couvain.

Il n'est pas dans nos vues d'expliquer ici, d'une manière plus détaillée, l'hypothèse de *Mackensen* et *Roberts*. Pour nous, la question qui nous intéresse est celle-ci : les affirmations des auteurs américains sur les conséquences défavorables de la consanguinité concordent-elles bien avec les expériences faites par nos divers éleveurs de race ? C'est aux apiculteurs eux-mêmes de répondre à cette question. Ma tâche consistait à vous expliquer la nature de la consanguinité et à vous montrer ce que l'on obtient à la suite d'élevages consanguins.



## TECHNIQUE APICOLE

---

### Quelques considérations sur la ruche Bürki-Jecker

Dans la vie de la société des abeilles, on observe deux périodes d'activité très distinctes, déterminées par la température extérieure de la ruche :

a) Durant l'hiver, le froid resserre la colonie, la reine cesse de pondre. Par un travail musculaire intense (mouvement saccadé des pattes, vibration des ailes), un nombre plus ou moins grand d'abeilles réchauffe progressivement le groupe. Au bout de quelques heures, ces ouvrières chargées de la climatisation de la ruche, fatiguées, cessent leur gymnastique réchauffante ; de l'extérieur de l'essaim, elles passent alors à l'intérieur où elles trouvent des provisions décachetées par leurs compagnes et un repos bien mérité. Puis la chaleur du groupe ne tarde pas à baisser. Pour lutter contre le froid qui les saisit, les abeilles de la périphérie reprennent le travail musculaire décrit ci-dessus. Ces différentes phases de la vie hivernale d'une colonie peuvent être facilement observées au moyen d'un thermomètre enregistreur, placé à proximité immédiate du groupe. C'est ainsi que l'on remarque des cycles de température d'une durée de 22 à 23 heures, durant lesquelles la chaleur oscille entre 13 et 24°C.

b) Pendant la période de grande activité de la ruche, une température voisine de 35°C, règne au sein de la colonie. Les couveuses, réparties en densité variable sur le couvain, veillent à la régularisation de cette chaleur. Elles sont aidées dans leur travail par les ventileuses alors que d'autres abeilles s'occupent des travaux journaliers de la ruche : nourrissage des larves, nettoyage des cellules, de la reine et de la ruche, travaux de construction, surveillance, récolte du nectar, de l'eau, du pollen, de la propolis, et stockage de ces produits.

Entre ces deux périodes, durant l'arrière automne et le premier printemps, on observe un stade intermédiaire : la ponte de la reine s'effectue au ralenti, par nuits et journées froides, la colonie reforme momentanément le groupe hivernal.

Dans le numéro de février, j'ai résumé en quelques lignes les arguments des adversaires de la ruche Bürki-Jecker. Les abeilles hivernées dans ce système auraient entre autre un développement très tardif au printemps. Il est certain que la ruchée d'une D-T ou d'une D-B située à l'abri des vents et des courants, tournée de manière à recevoir au printemps le maximum de soleil, retrouvera plus vite son activité que la colonie installée dans une Bürki-Jecker, enfermée dans un pavillon. La première sera sensible au moindre rayon de soleil, alors que la deuxième ne sortira de sa torpeur que lorsque l'air sera suffisamment réchauffé. Durant la période hivernale, la consommation de la nourriture ne sera également pas la même. Le possesseur de Bürki-Jecker se contentera de donner à ses colonies 8 à 10 kgs de provisions. Durant le même laps de temps, la ruche classique consommera un minimum de 10 à 12 kgs. L'apiculteur qui travaille avec la ruche suisse, en prenant soin l'automne de loger ses abeilles sur un nombre restreint de cadres et de stimuler en temps voulu au printemps, aura la satisfaction de voir ses colonies aborder la récolte avec des bataillons de butineuses suffisamment forts.

R. RÜEGGER.



## ECHOS DE PARTOUT

---

### Saviez-vous que...

- le pape Pie XI, le pape « alpiniste », fut également le pape « apiculteur » ;
- qu'en Allemagne un essaim a quitté sa ruche et franchi 3 km. pour venir se poser sur la croix surmontant la tombe de son ancien maître ;
- les ruchettes de fécondation à 3 cadres sont mieux adaptées biologiquement que celles à un seul cadre ;
- pour se débarrasser des fourmis, la meilleure substance est le borax

- mélangé à une égale quantité de sucre en poudre. Ce mélange est placé dans de petites boîtes à couvercle perforé de façon que seules les fourmis puissent y entrer. Le borax, non seulement détruit les fourmis adultes, mais également le jeune couvain ;
- le droit d'exercer l'apiculture repose sur le principe de la liberté d'industrie et de commerce de chaque citoyen ;
  - selon des travaux américains, le miel serait un préventif contre la paralysie infantile.

*Pour vous Mesdames : Le miel produit de beauté*

Si vous avez des taches de rousseur, faites des lotions avec de l'eau dans laquelle a cuit du cresson mélangé à un tiers de son poids de miel, puis filtrez-la dans un linge.

*Le Moniteur du Progrès Agricole.*

P. ZIMMERMANN.



## LE JARDIN DE L'ABEILLE

### Plantes mellifères et pollinifères

*Le gainier siliquastre (Cercis siliquastrum)*

La légende veut, qu'après avoir touché le prix de sa trahison, Judas Iscariote se soit pendu à la branche d'un gainier ; depuis cette époque, cet arbre ne peut plus croître droit. Très répandue de la Perse à la Syrie, cette espèce, appelée vulgairement « arbre de Judée », se rencontre également dans tous les pays européens bordant la Méditerranée. Dans les éboulis, elle forme (par exemple en Istrie et aux environs du lac de Garde) des populations denses rappelant les colonies caractéristiques de l'aulne blanchâtre de certaines régions de notre pays. Cette légumineuse, aux fleurs irrégulières à dix étamines, rattachée à la tribu des Césalpinées, a été introduite en Suisse durant le 16<sup>e</sup> siècle. De Zurich, où elle fut cultivée pour la première fois, elle a été par la suite transplantée dans toutes les régions chaudes de notre pays. De nos jours, ses nombreuses variétés horticoles prospèrent, sous la forme d'arbres ou de buissons, dans nos jardins et nos parcs. Un des plus beaux exemplaires de la Suisse romande peut être admiré à La Sarraz. Les feuilles du gainier, presque orbiculaires, profondément échancrées à la base, glabres des deux côtés, glauques en dessous, sont longuement pétiolées et se développent après les fleurs. Ces dernières, réunies en grappes de 6 à 8, roses, parfois presque blanches, très nombreuses, sont le lieu de rendez-vous de toutes les butineuses des ruches avoisinantes. En mai, la récolte de miel sur cette espèce est certainement abondante. Les graines, contenues dans des gousses aplaties et parcheminées de 6 à 12 cm. de longueur et de 1 à 1 1/2 cm. de largeur, ressemblent à de grosses lentilles, très dures et brunes.

R. RÜEGGER.